

DÉCLARATION DE GRENADE

Les participants, institutions et organisations, signataires ci-dessous, qui ont collaborés à la *Vème Conférence Européenne sur la Santé des Migrants et Minorités Ethniques*, qui a eu lieu à l'*Ecole Andalouse de Santé Publique de Grenade*, en Espagne du 9 au 12 avril 2014, adhèrent à la déclaration suivante :

Alors que de nombreux pays européens instaurent des politiques d'austérité, il est particulièrement important pour la communauté de santé publique de prendre la parole sur les plus démunis et marginalisés. Parmi eux de nombreux migrants qui pour des raisons variées sont particulièrement vulnérables.

- Les politiques d'austérité signifient que beaucoup de personnes, migrantes et non migrantes, font face à une aggravation de leurs conditions de vie déjà dégradées avec des conséquences négatives sur leur état de santé mentale et leur bien-être. Les personnes migrantes, qui acceptent les emplois dont plus personne ne veut, mal payés, précaires et souvent dangereux, sont particulièrement vulnérables.
- Ce sont les personnes qui étaient déjà vulnérables qui souffrent le plus des coupes budgétaires dans les services socio-sanitaires. Parmi eux il y a beaucoup de migrants qui peuvent avoir des besoins non comblés en santé physique et mentale, à la suite de problèmes de santé avant, pendant ou après la migration. Ils sont maintenant confrontés à un accès aux services de santé de plus en plus difficile.
- Quelques pays ont utilisé la crise économique comme prétexte pour réduire les droits aux services socio-sanitaires, parfois en ciblant spécifiquement les migrants sans papiers, entraînant des conséquences évidentes sur leur santé.
- Dans certains pays les restrictions de plus en plus dures pour les migrants sans-papiers, comme les longues périodes de détention dans des structures sous équipées, posent une menace sérieuse sur leur santé mentale et physique.
- Dans certains pays nous constatons la montée de la xénophobie qui entraîne discrimination et violence contre les personnes migrantes et les minorités ethniques de longue date, en particulier les Roms, ce qui affecte leur santé et accentue les barrières auxquelles ils sont confrontés pour obtenir des soins appropriés.

Nous appelons les gouvernements européens à prendre des mesures concrètes pour protéger la santé des personnes migrantes et des minorités ethniques en Europe. Nous voulons qu'ils respectent leurs obligations qui découlent du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de la Charte sociale européenne pour assurer le droit de tous au meilleur état de santé possible physique et mental. Plus concrètement, nous voulons qu'ils s'abstiennent de refuser ou de limiter l'accès aux soins égal pour toute personne, y compris les sans-papiers et les minorités, comme précisé par l'observation générale n°14 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, et ainsi de reconnaître la contribution de chaque personne, y compris des migrants et minorités ethniques, faites au développement social et économique en Europe.

Grenade, 12 avril 2014

Carlos Artundo Purroy *Président du comité organisateur*

Allan Krasnik *Président du comité scientifique international*

María Luisa Vázquez *Vice-présidente du comité scientifique international*

